

Au cours des cinq dernières années, le ministère a participé aux négociations qui ont conduit à la signature de protocoles d'entente avec la Hongrie et Cuba, d'un accord portant sur un programme d'échanges avec la Pologne et d'une entente officieuse avec la République populaire de Chine. Il a en outre assumé d'autres responsabilités dans ce domaine. Il a par exemple, en 1977-1978, préparé la voie aux négociations qui ont abouti à la déclaration Gleneagles contre l'apartheid dans le domaine sportif, à laquelle ont souscrit les chefs des différents pays du Commonwealth, permettant ainsi aux pays africains de prendre part aux Jeux du Commonwealth à Edmonton. Le ministère a également aidé Équipe Canada à participer au championnat mondial de hockey à Vienne, ainsi que l'équipe de hockey de l'Université de Toronto, les Blues, à effectuer une tournée en Chine. Parallèlement, il a fait venir au Canada plusieurs joueurs et instructeurs chinois qui ont pris part à des séances d'entraînement très profitables. Le ministère continue par ailleurs de faire fonction de conseiller en matière de questions diplomatiques et de promoteur auprès des associations sportives canadiennes qui projettent de participer à des manifestations à l'étranger.

Domaine scientifique

Tout comme le domaine des sports, le secteur des sciences possède au Canada une structure très complexe en ce sens que le soin d'assurer une présence nationale au sein de la communauté scientifique mondiale échoit à de nombreux organismes publics et privés. Le ministère d'État aux Sciences et à la Technologie, le Conseil des sciences du Canada, le Conseil national de recherches, les universités et divers instituts scientifiques et techniques s'occupent activement de faire mieux connaître les réalisations scientifiques canadiennes à travers le monde. Bien que la plus grande partie des échanges dans ce domaine se déroule entre les organismes énumérés plus haut et leurs homologues à l'étranger, il n'en demeure pas moins que le ministère a un certain rôle à jouer. Il a notamment, en 1977-1978, prêté son concours aux responsables des échanges scientifiques entre le Canada et la France ainsi qu'aux délégations canadiennes qui ont pris part aux travaux de la Commission océanographique intergouvernementale et participé au Programme sur l'homme et la biosphère, au Programme hydrologique international; au Programme international de corrélation géologique et au Programme intergouvernemental pour la coopération dans le domaine de l'information scientifique et technologique.

Secteur jeunesse

Les initiatives de pays tels que la France et la République fédérale d'Allemagne prouvent sans l'ombre d'un doute qu'il existe de nombreux avantages à tirer des programmes d'échanges de jeunes. Bien sûr, ce genre d'échanges aide à sensibiliser les participants aux valeurs politiques, économiques et culturelles ainsi qu'à les mettre en contact avec la réalité d'autres pays. Mais il ne faut pas oublier que ce genre d'expérience transcende ce cadre et transparaît même plus tard, lorsque le jeune a atteint l'âge adulte. Ce genre de répercussions à long terme s'apparente à ceux que nous avons évoqués plus haut dans le cas des programmes de bourses d'études. La mise au point, ces dernières années, d'une série de programmes de ce type a coïncidé avec la prise de conscience, par le ministère, des bienfaits qu'ils procurent. En effet, c'est par le biais de ces échanges que de jeunes Canadiens et de jeunes étrangers ont la possibilité de se rendre mutuellement visite et de vivre dans des familles, travailler à des projets d'utilité publique et voir du pays. À titre d'exemple, le Programme d'échange de jeunes leaders s'adresse aux